

**ACTUALITÉS**

2025

**BSV JEVI...**

... et suivis complémentaires à la SORE

**JARDINS ORNEMENTAUX****Buis**

Pyrale : reprise d'activité des chenilles

Psylle : présence ponctuelle

**Pin**

Processionnaire : processions toujours signalées

**En Bref****Jardins d'ornement**

Attaques localisées de chenilles défoliatrices

Lys : criocères en région

Rosier : pucerons, larves de tordeuse et crachat de coucou

**Potager**

Chou : premier signalement d'altises

Fève et pois : à protéger des attaques de pigeons

Laitue : dégâts de tipules

Limaces - escargots

Pomme de terre : présence de taupins et prévention à la plantation

Pucerons : présence sur artichauts et patates douces

**Vergers**

Cloque sur pêchers et pruniers

**Chenilles de manteau pâle****À SURVEILLER****Maladie des mille chancres**

*Geosmithia morbida* et son vecteur *Pityophthorus juglandis*, classés OQ

**Le classement des Organismes Nuisibles**

Les ONR : 3 catégories

**Recensement pièges lumineux****Modus operandi**

Prises de vue

**Notes nationales****Biodiversité****Datura****Concours Jardiner autrement****Portail Ecophyto JEVI PRO****Site Jardiner Autrement****BSV JEVI - N° 01  
DU 24 AVRIL 2025**

rédigé par Francine GASTINEL - Polleniz

**2025****B**SV JEVI...**• ... et suivis complémentaires à la SORE**

Considérant l'importance de cette filière dans sa contribution à permettre une détection précoce d'un organisme de quarantaine sur notre territoire, des crédits nationaux ont été octroyés depuis 2022 par le ministère chargé de l'agriculture pour permettre le maintien de la filière JEVI, malgré l'arrêt du financement au titre du plan Ecophyto.

Vous continuerez cette année à retrouver dans chaque numéro des informations sur un organisme réglementé ou émergent.

De plus, depuis 2023, un réseau de surveillance par piégeage s'est mis en place, en complément de la SORE, la Surveillance officielle des Organismes Réglementés et Émergents. Des observateurs de la filière BSV JEVI suivent 4 organismes (pièges) :

- *Popillia japonica*, le scarabée japonais que vous pouvez retrouver en page 5 du [bulletin JEVI n° 4](#)
- *Epitrix* sp. sur pomme de terre, l'altise de la pomme de terre, [plus d'infos ici](#)
- *Bursaphelenchus xylophilus*, vecteur du nématode du pin que vous pouvez retrouver en page 8 du [bulletin JEVI n° 11](#)
- *Pityophthorus juglandis*, vecteur de la maladie des mille chancres du noyer, plus d'informations dans ce BSV JEVI.

En parallèle, des observations visuelles viennent compléter ce réseau de piégeage, à la fois pour ces organismes mais également pour :

- [Xylella fastidiosa](#)
- [Charançon ferrugineux](#)
- [ToLCNDV](#)
- [Meloïdogynes](#)
- Agriles ([frêne](#) et [bouleau](#))
- [Capricornes asiatiques](#)

En 2025, ce réseau de vigilance se maintient et poursuivra les observations.

Vous aussi, vous pouvez participer à la surveillance biologique du territoire. Si vous observez des symptômes et/ou des individus, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'animatrice filière BSV JEVI (coordonnées en fin de bulletin) ou de la DRAAF-SRAL Pays de la Loire.

**ABONNEMENT BULLETIN JEVI**

Retrouvez les différents bulletins régionaux sur le web...

- [www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr)
- [www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr](http://www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr)
- [www.polleniz.fr](http://www.polleniz.fr)

... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution :

- <https://polleniz.fr/bsv/#bulletinjevi>

**POLLENIZ**PROTÉGER LE VÉGÉTAL ET  
NOTRE ENVIRONNEMENT

# JARDINS ORNEMENTAUX

## Buis

### • Pyrale : reprise d'activité des chenilles

#### Réseau d'observation

Secteur d'Erdre et Gesvres et de Derval, Pays Nantais, Vallée de l'Authion, région d'Angers et de Laval, cœur du Bocage Vendéen.

#### Surveillance

Les pièges sont actuellement en cours d'installation par les observateurs du BSV JEVI afin de suivre l'évolution des vols du papillon mâle (monitoring). Ils permettent de détecter les émergences de papillons qui n'auraient pas pu être évitées à partir des foyers larvaires et d'anticiper l'apparition de nouvelles générations.

#### Observations

Les premiers signalements de chenilles de pyrale remontent à fin mars en Loire-Atlantique. Puis, la présence de l'espèce a été confirmée en Maine-et-Loire, Mayenne et Vendée par la suite.

Dans ce dernier département, la pression était tellement importante qu'un traitement aux produits de biocontrôle à base de Btk (*Bacillus thuringiensis* var. *kurstaki*) a été nécessaire, tandis que pour les autres jardiniers, la situation est encore gérable par suppression manuelle.

Effectivement, la situation est très variable d'un site à l'autre. Les chenilles ont également été observées à des stades différents et variés.

#### Analyse de risque

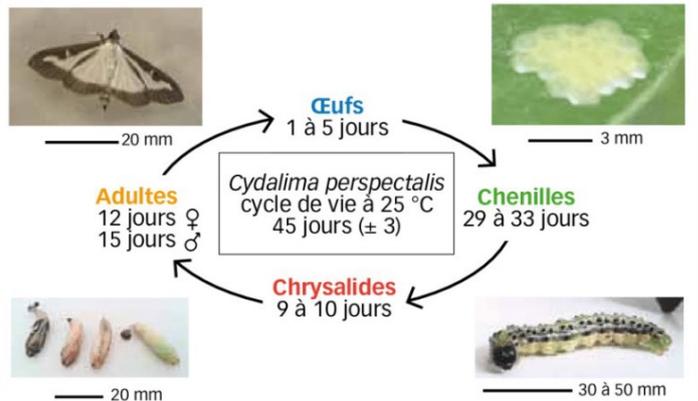
Restez vigilants quant au redémarrage de l'activité larvaire et supprimez manuellement les premières chenilles que vous observerez. Inspectez bien l'intérieur de vos buis !

#### Biologie

En Pays de la Loire, les courbes de piégeages des papillons (stade adulte) indiquent plusieurs périodes de vol, correspondant aux différentes générations (cf. [BSV JEVI Bilan 2024](#)). Lors de ce stade, les papillons s'accouplent et pondent dans l'environnement, permettant ainsi l'extension de foyers existants et la colonisation de nouveaux sites.

C'est après l'éclosion des œufs que les chenilles aux premiers stades larvaires sont très sensibles aux produits de biocontrôle à base de Btk (*Bacillus thuringiensis* var. *kurstaki*). A la fin de l'automne, les larves de la dernière génération hivernent, généralement au stade L2-L3, pour reprendre leur activité au début du printemps. Lors de la reprise d'activité, elles sont très voraces, d'où une consommation importante de feuillage. Puis elles poursuivent leur développement jusqu'à la nymphose, aboutissant à une émergence du papillon de la première génération, vers la mi-mai généralement.

Enfin, il convient de noter que l'insecte est lucifuge (il fuit la lumière).



#### Cycle biologique au laboratoire à 25 °C

Retrouvez des informations supplémentaires dans la fiche Pyrale du buis en cliquant sur la vignette.

**Pyrale du buis**

- Cydalima perspectalis*
- Chrysalide d'été du *Cyd. Eut.*
- Impacte sur le développement des buis, la biodiversité et l'environnement.

---

**BIOLOGIE**

**Reconnaitre le papillon**

La pyrale mesurant 8 à 14 centimètres d'envergure est dotée d'ailes marquées d'un motif en forme de croix. Ses deux colorations, les formes géométriques de ses ailes et ses motifs, sont observables sur la face antérieure.

**Reconnaitre la chenille**

La chenille allongée est caractérisée par une tête noire luisante. Son corps est gris et vert foncé à l'arrière et jaunâtre à l'avant. Elle possède des anneaux blancs et des points noirs. Elle mesure jusqu'à 1 cm à la fin de son cycle de vie. Ses têtes sont très épaisses et se développent de façon étonnante. La chenille peut aussi se transformer en chrysalide et passer à l'état adulte.

---

**En Pays de la Loire, c'est**

**5** départements touchés par la Pyrale du buis

**3** générations consécutives

**45** jours - durée d'un cycle de vie à 20°C

---

**Cycle biologique**

L'espèce se reproduit par fécondation et il peut constituer jusqu'à 5 vols en région.

**Mars** : arrêt de l'activité des chenilles hivernantes et consommation du feuillage.

**Mai** : début d'émergence du papillon adulte, apparition des pontes. Les œufs, déposés et recouverts, sont déposés sur la face inférieure des feuilles. Ils sont d'abord incolores puis jaunissent. Ils sont à l'éclosion à la fin du cycle.

**Septembre** : les cycles sont terminés et se concluent, avec la présence culturale des stades adultes et larvaires.

L'hivernation de cette espèce est concomitante, à la fois sous forme de chrysalides et de jeunes chenilles hivernantes.



Chenilles de pyrale du buis



## • Psylle : présence ponctuelle

### Réseau d'observation

Région de Laval.

### Observations

Des populations de psylles ont été observées sur un site, sans dégât pour le moment.

### Analyse de risque

En cas de fortes attaques, les feuilles peuvent être déformées et ainsi inhiber la croissance de nouvelles pousses. Mais sur le site concerné, seuls quelques buis sont colonisés. Ils n'engagent pas la vitalité des plantes et les impacts sont peu visibles.

Il existe des auxiliaires naturels du psylle, également utilisables en biocontrôle comme des punaises prédatrices (*Anthocoris nemoralis*) ou certaines chrysopes (*Chrysoperla carnea*).

On peut également ramasser les feuilles mortes et couper les pousses parasitées, puis procéder à leur élimination.



© F GASTINEL - Polleniz

Sécrétions cireuses blanches - Psylle sur Buis

## P<sub>in</sub>

## • Processionnaire : processions toujours signalées

### Réseau d'observation

Pays Nantais, Anjou bleu et Vallée de l'Authion.

### Observations

Depuis la récente mise en place de la [plateforme de signalement des chenilles processionnaires](#), la présence de cette espèce a été signalée dès février. Des processions étaient également indiquées par les observateurs du BSV JEVI fin mars / début avril.

### Analyse et gestion de risque

Actuellement, ces chenilles sont au dernier stade larvaire et possèdent donc des poils urticants. À l'inverse de ce que l'on pourrait penser, ce ne sont pas les poils visibles à l'œil nu qui le sont, mais des poils microscopiques projetés dans l'environnement par le biais d'ouvertures sur leur dos, appelées «miroir», que les chenilles ouvrent et ferment à leur guise. Plus elles sont stressées, ce qui est le cas lors des processions, et plus elles libèrent ces poils urticants, comme moyen de protection. Le risque peut devenir élevé, surtout lorsque les pins et cédres colonisés par les processionnaires se situent à proximité ou dans des jardins privés, parcs, espaces publics, ... Il faut être vigilant avec les populations à risque (enfants, personnes âgées) et les animaux. Prédateurs de papillons, les chauve-souris et les oiseaux sont de bons auxiliaires. La pose de gîtes à chauve-souris est conseillée dès le mois d'avril !



© F GASTINEL - Polleniz

Chenilles processionnaires du pin en procession

## En bref

# Jardins d'ornement

### • Attaques localisées de chenilles défoliatrices

#### Observations

Dans le Pays Nantais, des attaques de petites chenilles vertes d'arpeuses sur feuilles de charmes sont observées depuis une quinzaine de jours.

Plus récemment, ce sont des attaques d'hyponomeutes sur fusains et *Prunus* sp. qui sont également signalées.

#### Analyse et gestion du risque

Ces chenilles ne sont pas urticantes.

Concernant les chenilles vertes, les arbres attaqués sont pour la plupart vigoureux et ne souffriront d'aucune conséquence sur leur développement. Néanmoins, ce phénomène marqué depuis quelques années à cette même période est à surveiller sur les sites régulièrement touchés.

Pour les hyponomeutes, une fois nymphosées, les arbustes font de nouvelles feuilles. Bien qu'impressionnantes, ces attaques sont généralement sans dégât, hormis l'impact esthétique visuel. Sur fusain du Japon, associé à des attaques de cochenilles, le complexe de parasites peut néanmoins affaiblir ces végétaux et provoquer des dépérissements de rameaux. Si nécessaire, les nids peuvent alors être supprimés manuellement.



© M FRUNEAU - jardins d'amateurs

Chenille défoliatrice et perforations - Charme

### • Fusain : signalements d'hyponomeutes

#### Observations

Ce ravageur annuellement observé a été signalé dans la région d'Angers et au Sud de Nantes (sur *Prunus*) cette semaine.

### • Lys : criocères en région

#### Observations

Fin mars / début avril, des adultes et des œufs ont été observés dans plusieurs jardins en Loire-Atlantique Maine-et-Loire et en Vendée. Peu de dégâts sont observés pour le moment.

#### Analyse et gestion du risque

Une suppression manuelle régulière peut suffire pour réguler les populations. Mais si celles-ci deviennent trop importantes, il est possible d'utiliser des méthodes de biocontrôle sur les larves.

Les produits de biocontrôle à base *Bacillus thuringiensis* (Btk) utilisés contre les chenilles de lépidoptères ne conviennent pas pour cette larve de coléoptère. Des produits de biocontrôle à base de pyrèthres naturels - non sélectifs des insectes auxiliaires - peuvent être utilisés localement, dès l'observation des larves et dans des situations de fortes infestations.

#### Analyse et gestion du risque

Informations dans en page du BSV JEVI n°



© M FRUNEAU - jardins d'amateurs

Œufs - Criocère du lys

## • Rosier : pucerons, larves de tordeuse et crachat de coucou

### Observations

Des pucerons, sans dégât associé, sont observés en Sud Mayenne et leur absence est confirmée en Pays Nantais. Des feuilles encollées dans le secteur de Laval et plus discrètement en région Erdre et Gesvres, dues à la présence de larves de tordeuse, sont également signalées. Enfin, les premiers crachats de coucou ont été observés Sud Mayenne. Il s'agit d'amas de mousse sécrétés par les larves des aphrophores écumeuses (cercope), pour se protéger.

### Analyse et gestion du risque

Pour les tordeuses, il s'agit de chenilles de lépidoptères. Les dégâts sont pour le moment très ponctuels et une suppression manuelle suffit à réduire les populations.

Pour les pucerons, les méthodes de lutte sont :

- Destruction manuelle par suppression des colonies.
- Lutte biologique : différents auxiliaires se nourrissent de ces bioagresseurs, comme les oiseaux, les coccinelles, les chrysopes, les punaises prédatrices, les carabes, les cécidomyies, les syrphes, les hyménoptères parasitoïdes, les mammifères insectivores (ex : musaraigne) - des photos de ces différents auxiliaires viendront illustrer cette liste tout au long de la saison et vous pouvez en retrouver dès maintenant en cliquant sur la vignette ci-contre. Favoriser leur implantation dans votre jardin permettra d'assurer une régulation efficace. Selon les auxiliaires, des lâchers peuvent également être effectués.
- Produits de biocontrôle homologués en jardins d'amateurs pour pucerons, à base de ces substances actives : acides gras, acides gras+soufre, huile de colza, huile de paraffine, huile essentielle d'orange, pyrèthrine (attention : non sélectif).

Pour les crachats de coucou, Seul l'aspect esthétique est faiblement impacté. Aucune intervention n'est justifiée. Il est possible de s'en débarrasser par jet d'eau pressurisée. Néanmoins, il convient de préciser que cet insecte piqueur-suceur de sève peut être vecteur de bactéries pathogènes. Le cercope des prés *Philaenus spumarius* est le principal vecteur de *Xylella fastidiosa*. La bactérie *Xylella fastidiosa* n'est toutefois pas connue comme présente dans la région des Pays de la Loire.

Plus d'informations sur *Xylella fastidiosa* dans le [BSV JEVI 2024 n°5 page 6](#).



Crachat de coucou - rosier



Potagers

## • Chou : premier signalement d'altises

### Observations

Les altises ont profité du beau temps du début du mois d'avril pour s'inviter dans les jardins et plus particulièrement sur choux, à Orée d'Anjou. Il s'agit pour le moment, du premier et seul signalement de ce ravageur.

### Analyse et gestion du risque

Par leur nombre et leurs nombreuses perforations foliaires, les impacts de ces ravageurs peuvent être désastreux sur jeunes plants.

Actuellement, le risque est écarté mais surveillez les prévisions météorologiques, ces insectes apprécient des conditions chaudes et sèches.

### Méthodes de lutte :

- Pose de voile anti-insecte, sur végétaux exempts de ravageur.
- Le maintien d'une atmosphère fraîche et humide peut également freiner leur installation lorsque le climat est sec et chaud.

## • Fève et pois : à protéger des attaques de pigeons

### Protéger les levées de semis

Comme tous les ans à pareille époque, ces cultures tendres, peu enracinées et peu développées, sont très fragiles face aux attaques de ces oiseaux. En cas de déprédation, c'est la perte totale des pieds qui peut être constatée.

### Lutte mécanique

- Pose de filets.
- Utilisation d'effaroucheurs visuels ou optiques. *Nb : une accoutumance peut être observée.*

## • Laitue : dégâts de tipules

### Observations

Des dégâts de tipules sur laitue ont été observés fin mars dans un potager, dans le secteur d'Angers. Il s'agit pour le moment d'un signalement isolé mais qui amène les autres jardiniers à se tenir vigilants.

### Analyse et gestion du risque

Attirées par l'humidité, une bâche tendue sur sol humidifié permet de piéger les larves. Il convient également d'abriter la faune auxiliaire (oiseaux, hérissons, batraciens, ...) qui régulara ce ravageur.



Larves de tipules

## • Limaces et escargots

### Observations

Ces ravageurs ont été observés dès le début du mois d'avril, en région Erdre et Gesvres, en Sud Mayenne, en région d'Angers et dans le Marais Breton. Sur choux, laitues et pois ; ainsi que sous serre, sur aubergines et poivrons.

### Analyse de risque

Pour les plants encore peu développés et les feuilles particulièrement tendres, le niveau de risque est fort ! Protégez vos cultures !

### Gestion du risque

#### Méthode de lutte :

Divers supports peuvent être disposés autour des végétaux à protéger (cendres de bois, marc de café, sciures, sable, coquilles d'œufs écrasées, paillis d'aiguilles de pin, cosses de sarrasin, bois déchiqueté...). À renouveler en cas de pluie ou de tassement !

On peut utiliser des pièges vendus dans le commerce ou réaliser ses propres pièges simplement constitués de planches disposées sur le sol que l'on retourne régulièrement pour éliminer manuellement les limaces.

Afin de préserver l'activité des prédateurs (carabes, staphylinins, lampyres, hérissons), éviter tout traitement insecticide. Vous pouvez favoriser la venue des oiseaux en plantant des haies attractives d'arbustes à baies (cornouiller, viorne...). Enfin, certains jardiniers n'ont pas de problème grâce à leurs canards coureurs indiens, protégeant efficacement les cultures de ces ravageurs.

## • Pomme de terre : présence de taupins et prévention à la plantation

### Observations

Des larves de taupins ont été observées lors du travail du sol dans un potager début avril, dans le secteur d'Angers.

### Analyse et gestion du risque

Il est possible d'effectuer des rotations de cultures, en plantant des végétaux pas ou très peu attaqués par le taupin : lin, pois, haricot.

Autre solution : les piéger dans des pommes de terre enterrées (4-5 cm), préalablement coupées en deux et légèrement creusées, que l'on renouvellera tous les deux jours, voire chaque semaine selon le degré d'infestation.

### Prévention à la plantation

Il est conseillé d'effectuer une rotation triennale des cultures de la famille des Solanacées (tomate, pomme de terre, aubergine, poivron, piment). Et, avant chaque nouvelle implantation d'une culture, il est important d'assainir le jardin.

Pour cela, on peut : déchiqeter, composter, éliminer toutes repousses, plants et fruits éventuellement infestés par le mildiou la saison précédente. On peut également préférer des variétés moins sensibles au mildiou (cf. liste ci-après). On pourra planter les rangs orientés parallèlement aux vents dominants, afin de permettre une meilleure circulation de l'air (propice à l'assèchement du feuillage).

On respectera également une densité optimale. Il est conseillé d'espacer les rangs de 70 cm et de laisser 40 cm entre chaque plant de pomme de terre.

Autre conseil : en extérieur et sans tunnel, il vaut mieux planter plus tard dans un sol réchauffé que trop tôt dans une terre froide. On attendra alors les dernières gelées.

Enfin, si achat à cette période, vérifiez que les plants aient bien germé.



© Y BLOT, INRAe

© INRA -Y. Blot

Larves et galeries - Taupin - Pomme de terre

Nom	culture
Alowa	précoce
Appolo	précoce
Bernadette	1/2 précoce
Blanche	1/2 précoce
Bleue d'Artois	1/2 tardive
Bionica	1/2 précoce
Désirée	1/2 tardive
Eden	1/2 précoce
Galante	1/2 précoce
Gasore	1/2 précoce
Jeannette	1/2 précoce
Juliette	1/2 tardive
Maiwen	précoce
Monalisa	précoce
Passion	1/2 précoce
Resy	précoce
Rouge des Flandres	tardive
Samba	1/2 précoce
Sarpo Mira	tardive
Tentation	1/2 précoce
Toluca	précoce
Valor	tardive

Méthodes  
alternatives



Rotation des cultures des solanacées

Sélection variétale

Espacer les rangs, distancage des rangs

## • Pucerons : présence sur artichauts et patates douces

### Observations

Des pucerons sont observés sur artichauts en Loire-Atlantique et patates douces sous abri, dans le secteur d'Angers. Des coccinelles sont également signalées sur artichauts.

L'absence de pucerons est confirmée sur fèves et pois.

### Analyse et gestion du risque

Cf. paragraphe Rosier.



© B ARNAUD - jardin d'amateurs

Coccinelle adulte - Artichaut

## Vergers

## • Cloque sur pêchers et pruniers

### Observations

Dans le Pays Nantais, des symptômes de cloque sur pêchers et - ce qui est observé plus rarement - sur pruniers sont actuellement observés.

### Analyse et gestion du risque

#### Pêcher

Actuellement, aucun traitement n'est pertinent. Car pour cette maladie, il convient d'intervenir préventivement, avant le débourrement, puis de protéger les pousses et les feuilles au fur et à mesure de leur déploiement. Une intervention de rattrapage est toujours possible pour protéger les nouvelles feuilles, mais sera globalement moins efficace.

Généralement, les impacts sur la production sont très limités mais il existe néanmoins un risque d'affaiblissement de l'arbre si les attaques sont répétées.

#### Prunier

Il convient de supprimer les fruits et les branches malades dès que la maladie est constatée. Il est également possible d'utiliser des variétés plus résistantes pour la plantation ou le greffage. Enfin, on peut aussi chauler le tronc et optimiser l'apport en nutriments par une fertilisation complémentaire et éventuellement, un apport de chaux en se basant sur une analyse du sol. Enfin, les méthodes pour la cloque du pêcher avant débourrement fonctionnent également pour cette maladie.



© M FRUNEAU - jardin d'amateurs

Symptôme de cloque sur fruits - Prunier

# Chenilles de manteau pâle

## • Invasion localisée de chenilles et urtications

### Observations

Une importante invasion de chenilles *Eleima caniola* - le Manteau pâle - a été signalée la semaine dernière en Mayenne, dans un gîte. Elles consomment des mousses et des lichens mais leur impact principal est côté santé. Bien qu'elles ne soient pas classées, elles sont responsables d'urtications.

### Informations

En page 2, en cliquant sur la vignette.



**FLASH SANITAIRE**

Communiqué du réseau FREDON - FODDON Pays de la Loire N°128 - Mars 2017

**EDITO**  
**Ciel, le printemps arrive...**

Pourtant les pluies restent insuffisantes. Le soleil est encore timide mais la douceur est bien présente. Fleurs, bourgeons explosent de vie. Il en sera de même pour tous les bioagresseurs de nos végétaux ou de nos bourses protégées !

**Alors affûtons nos stratégies...**

Ne nous laissons pas surprendre. La surveillance ne doit pas s'atténuer. La détection précoce est notre arme. La réaction rapide notre gendarme.

**Et commençons nos actions...**

En guettant les processions de chenilles afin de prendre les mesures nécessaires pour éviter tout contact ou provoquer des urtications...

En participant aux luttes contre les rongeurs aquatiques envahissants si l'on est passionné de milieu humides, si l'on est riverain à ces milieux, surtout on sent, si l'on est utilisateur des lieux de baignade ou si l'on pratique des sports nautiques...

En signalant tout phénomène inhabituel en lien avec des espèces végétales ou animales.

Soyons acteurs là où cela est nécessaire !

**Dans ce numéro**

- Que faut-il faire face à une invasion de *Eleima caniola* ?
- Des insectes envahissants
- Propos de saison - Les processions
- Lutter contre les rongeurs aquatiques envahissants pour des rivières en santé humaine
- Actualités

**ars**  
Association pour la Recherche Sanitaire  
Pays de la Loire

**FREDON FODDON**  
Pays de la Loire

FREDON Pays de la Loire  
5, avenue du Bois l'Abbé  
- CS 30045 -  
43071 BEAUCOUZE cedex  
Mail : [projet@fredon.fr](mailto:projet@fredon.fr)  
Site internet : [www.fredon.fr](http://www.fredon.fr)

La FREDON est reconnue  
Organisme à Vocation Sanitaire  
depuis le 21 mars 2014.

## À SURVEILLER

# M

## aladie des mille chancres

PLANTES  
EN  
DANGER

### • *Geosmithia morbida* et son vecteur *Pityophthorus juglandis*, classés OQ

La maladie des mille chancres se développe sur noyers et ptérocayers. Elle est causée par un champignon, dont le vecteur est le scolyte *Pityophthorus juglandis*. Tous deux sont classés OQ, Organismes de Quarantaine.

La maladie des mille chancres est considérée comme l'un des dangers phytosanitaires majeurs pour les cultures de noyers. Elle affecte grandement la qualité du bois, leur rendement et finit par provoquer la mort des sujets infectés.

Le coléoptère et le champignon sont originaires du sud-ouest du continent nord-américain (Mexique, sud de la Californie, Arizona et Nouveau-Mexique). Ces deux organismes ont été détectés dans des parcs de la métropole de Lyon en 2022.

#### Classement des ONR

Informations dans le paragraphe *Le classement des Organismes Nuisibles*, ci-après.

#### Description des symptômes

Cette maladie présente des symptômes de :

- jaunissement du feuillage, à l'extrémité des rameaux
- flétrissement puis dessèchement et mortalité de rameaux
- galeries sous-corticales avec nécroses
- multiples nécroses sous-corticales brun-noir et de forme ovale sur branches et/ou troncs.

Concernant le vecteur *P. juglandis*, il s'agit d'un coléoptère xylophage, appartenant à la famille des *Curculionidae*. Les adultes mesurent entre 1,5 et 1,9 mm de longueur et sont de couleur brun rougeâtre. Les larves ne disposent pas de patte et sont en forme d'arc de cercle. Leurs corps sont blancs, avec une tête brun-rouge. Pour fiabiliser la distinction entre espèces de scolyte, un diagnostic en laboratoire est indispensable.

#### Cycle biologique - insecte vecteur et champignon

Au plus proche de nous, en Italie, *P. juglandis* s'observe de mai à octobre. Ce sont deux générations qui se chevauchent au cours de cette période.

Les adultes émergent lorsque les températures sont supérieures à 18°C pour une période initiale de vol en avril-mai, suivie d'un vol de deuxième génération plus étalé, de mi-juillet à mi-septembre.

Ces insectes creusent des galeries de reproduction où les femelles fécondées vont pondre leurs œufs. Lorsque ces derniers éclosent, les larves vont creuser des galeries d'alimentation. Ces dernières achèvent leur développement dans ces galeries et se déplacent ensuite dans une chambre nymphale, d'où elles émergeront sous forme adulte. *P. juglandis* hiverne sous l'écorce, sous forme de larves à maturité, de pupes ou encore de jeunes coléoptères adultes. Il résiste très bien au froid et survit à des températures inférieures à -15°C.



Développement de chancres sur le tronc causé par *Geosmithia morbida* sur *Juglans nigra*



*Pityophthorus juglandis*, adulte

Durée des stades, en semaines :

- œuf : 1
- larvaire : de 1 à 4
- nymphal : 4
- adulte : 5

Concernant le champignon pathogène *G. morbida*, ses spores (conidies\*) doivent être en contact avec le bois pour germer et infecter les tissus. Celles-ci sont peu susceptibles de se propager en l'absence de scolytes vecteurs *P. juglandis*, qui sont les seuls insectes à pouvoir disséminer *G. morbida*. Ces coléoptères inoculent le champignon dans le phloème, lorsqu'ils creusent leurs galeries d'alimentation ou de reproduction. Une fois les spores inoculées, le champignon se développe dans les tissus en 2 à 3 jours. Il produit ensuite des conidiophores\* et des conidies en 5 à 10 jours.

\*Conidie : spore assurant la multiplication asexuée des champignons et non capable de mobilité autonome

\*Conidiophores : partie du mycélium des champignons qui porte des conidies

## Propagation

Bien que *G. morbida* puisse être transporté par le vent et l'eau, cette maladie n'infecte les tissus végétaux que lorsque le champignon est disséminé par son scolyte vecteur.

De manière naturelle, *P. juglandis* se déplace de quelques km seulement. Mais il arrive qu'il soit emporté à près de 80 km par vent fort.

Sur de plus grandes distances, notamment lors des échanges internationaux, la propagation s'effectue par l'intermédiaire d'écorces contaminées, de bois de grumes, de végétaux destinés à la plantation (autres que semences), de déchets de bois ou de plantes.

## Plantes hôtes

Hôte à forte sensibilité

*Juglans nigra*

Hôtes à sensibilité moyenne

Autres *Juglans* sp, *Pterocarya* sp.

Hôte à faible sensibilité

*Juglans major*

## Distribution

En 35 ans, la maladie s'est propagée vers l'ouest des États-Unis, puis vers quelques États de l'Est.

En Europe et depuis 2013, maladie et vecteur sont présents dans le nord de l'Italie, en Vénétie.

En France, en 2022, ces deux organismes ont été détectés dans deux parcs de la métropole de Lyon. En 2023, de nouveaux foyers étaient identifiés (Ain, Isère). Des mesures phytosanitaires, ainsi que de la surveillance, sont en cours pour enrayer sa propagation.

## Impacts

Le champignon détruit le tissu vasculaire (phloème) et la couche de croissance du bois (cambium). Les branches atteintes ne sont plus approvisionnées en eau et en éléments nutritifs. En cas de forte infestation et pour les espèces sensibles, la mort survient dans les 3-5 ans après l'apparition des premiers symptômes.

Le développement de la maladie des mille chancres a un impact sévère, tels que des pertes de rendement ou le dépérissement des arbres. S'ensuivent d'importants risques économiques pour les régions cunicoles et la filière bois (scierie, ébénisterie) ; mais également environnementaux (rôle nutritionnel pour la faune sauvage).

À noter que la France est le quatrième pays exportateur de noix (coques et cerneaux) et au deuxième rang mondial pour les exportations de noix-coques.

## Pour aller plus loin

[Note nationale BSV](#)

[Fiche ESV](#)

[Fiche ESV](#)

[Site ephytia](#)

## Prévention et bonnes pratiques

Restez vigilants et observez attentivement vos noyers, ainsi que vos *Pterocarya*.

Depuis 2022, en Pays de la Loire, un dispositif de surveillance du vecteur *P. juglandis* est en place en filière JEVI. Aucun insecte cible n'a été capturé pour le moment.



Jaunissement du feuillage causé par *G. morbida* -  
*Juglans nigra*



Trous d'émergence des adultes *P. juglandis* (♂ : 0,64 - 0,75 mm)



Dépérissement de couronne causé par *G. morbida* -  
*Juglans nigra*

**En cas de suspicion de détection, alertez sans délai Polleniz ou la DRAAF-SRAL PDL qui procéderont aux vérifications nécessaires à leur identification.**

# Le classement des Organismes Nuisibles

Les organismes nuisibles aux végétaux ne présentent pas tous le même niveau de dangerosité et ne sont pas tous diffusés avec la même importance sur le territoire. Les organismes nuisibles les plus préjudiciables aux végétaux (impact économique, patrimonial, environnemental,...) et non largement dispersés sont soumis à une réglementation visant à éviter leur dispersion et limiter leur impact. Ces organismes sont qualifiés d'Organismes Nuisibles Réglementés : ONR. En fonction de leur dangerosité, l'Union européenne (UE) a établi une hiérarchisation de ces ONR conduisant à leur classification en 3 catégories.

## • Les ONR : 3 catégories

### 1- Les OQ : Organismes de Quarantaine

Organismes nuisibles pour lesquels des mesures doivent être prises afin d'empêcher leur introduction et leur dissémination sur l'ensemble du territoire de l'UE.

Remarque : Pour certains OQ, les mesures de lutttes ne se justifient que dans certaines zones géographiques de l'UE qu'il convient de protéger plus particulièrement ; ces organismes sont appelés « Organismes de Quarantaine de Zone Protégée » : OQ-ZP

### 2 - Les OQP : Organismes de Quarantaine Prioritaires

Il s'agit, parmi les organismes de quarantaine, des organismes dont l'incidence économique, environnementale ou sociale potentielle pour l'UE est la plus grave.

### 3 - Les ORNQ : Organismes Réglementés Non de Quarantaine

Organismes nuisibles non de quarantaine, surtout disséminés par l'intermédiaire de certains végétaux destinés à la plantation, et dont la présence sur ces végétaux a une incidence économique inacceptable.

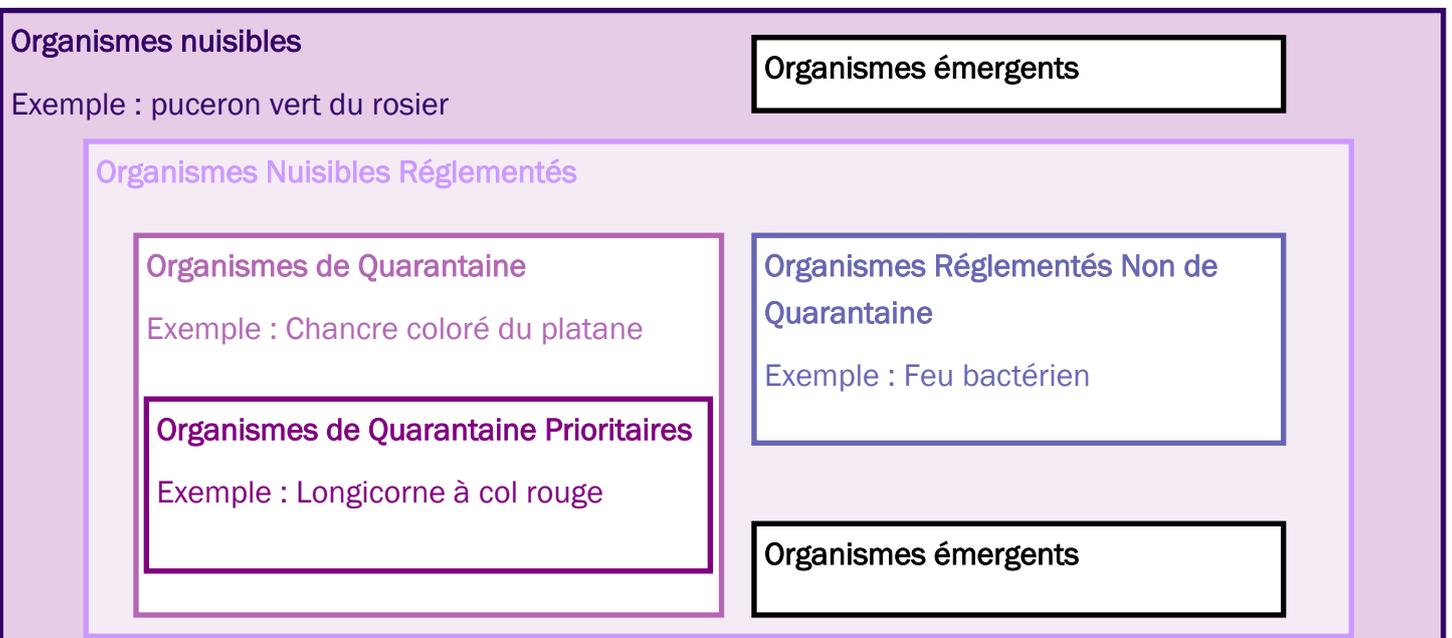
Pour limiter la présence de ces ORNQ, l'introduction ou la circulation dans l'UE de végétaux destinés à la plantation est interdite s'ils en sont infestés au-delà d'un certain seuil.

\*\*\*\*\*

L'absence d'ONR fait l'objet de contrôles officiels systématiques sur les végétaux destinés à la plantation soumis à la réglementation relative au passeport phytosanitaire.

Complémentaire, chaque état membre de l'UE réalise une surveillance officielle de son territoire vis à vis des OQ et OQP. Cette surveillance consiste en des examens visuels, des piégeages d'insectes ou des prélèvements pour analyse en laboratoire. Elle a pour objectif que les premières détections soient suffisamment précoces pour que les mesures de lutte puissent être déployées avant que l'organisme ne se soit trop largement répandu. La filière JEVI étant associée à des enjeux forts (sanitaire, écologique, patrimonial, ...) et directement connectée aux forêts et aux filières agricoles (horticulture, maraîchage, ...), le BSV JEVI vous présente lors de chaque publication un organisme réglementé ou émergent. En appui à la surveillance officielle, chaque lecteur, qu'il soit professionnel ou amateur, pourra ainsi, en cas de suspicion de détection de tels organismes en alerter sans délai Polleniz ou la DRAAF-SRAL qui procéderont aux vérifications nécessaires à leur identification.

Le principal enjeu de cette surveillance est, en cas d'apparition d'un organisme de quarantaine, que sa première détection soit suffisamment précoce pour que des mesures de lutte puissent être déployées avec une rapidité suffisante pour permettre son éradication.



## Surveillance des Organismes Réglementés et Emergents

Afin d'être rapidement opérationnel en cas de découverte de présence ou de suspicion de présence de *Spodoptera frugiperda*, le SRAL souhaite, par anticipation inventorier dès à présent les **pièges lumineux** qui pourraient être mobilisés dans le cadre de la lutte contre cet insecte. Si vous détenez un tel piège, faites-vous connaître en nous contactant

# Modus operandi

## • Prises de vue

Les photos sont très utiles dans le cadre d'un diagnostic et pour la plupart d'entre elles, permettent d'aboutir à une identification du bioagresseur. Néanmoins, pour que les prises de vues soient exploitables, il convient de respecter quelques techniques. Parfois, selon les organismes, une identification plus poussée sera nécessaire, vous serez alors recontacté pour organiser un déplacement sur le terrain. Enfin, pour éviter toute dispersion accidentelle, il est possible d'isoler le support végétal ou le bioagresseur observé.

### Matériel

Reflex numérique, appareil photo compact, smartphone  
9 millions de pixels au minimum - taille / fichier photo : 2Mo  
Fonction macrophoto et mise au point à effectuer sur les éléments photographiés

### Plusieurs prises de vue

Plan large  
Plan d'un foyer  
Gros plan des symptômes - avec objet servant d'échelle (pièce de monnaie, allumette, règle graduée)  
Si ravageur : gros plan de l'insecte - avec objet servant d'échelle  
Détail anatomique (couleur, aile, motifs, etc), accompagné d'un descriptif écrit  
*Toute photo floue ne pourra être exploitée*

### Un exemple avec photos d'illustrations



Plan d'ensemble de la plante, on observe des perforations du feuillage



Plan rapproché, on voit le ravageur sur la plante



Gros plan, le ravageur avec échelle de mesure (ex : feuille quadrillée, pièce de monnaie, allumette, ...)

Le réseau de surveillance du BSV JEVI en Pays de la Loire s'appuie sur les observations de problèmes sanitaires rencontrés sur végétaux, effectuées aussi bien par des agents des services de l'Etat, des salariés et bénévoles de Polleniz, que par des jardiniers amateurs, des gestionnaires d'espaces verts / végétalisés et des agents de collectivités locales.

Toutes informations communiquées par les observateurs sont particulièrement importantes pour l'établissement de bilan phytosanitaire. Nous remercions nos contributeurs et encourageons nos lecteurs à rejoindre ce réseau, afin d'enrichir les données valorisées dans le cadre de ce bulletin.

N'hésitez pas à contacter l'animatrice de la filière BSV JEVI, Francine GASTINEL, [bsv.jevi@polleniz.fr](mailto:bsv.jevi@polleniz.fr) ou 06 09 85 18 10.

## Note nationale

# Biodiversité

### • & santé des agro-systèmes



### • Frelon asiatique



### • Datura



Note nationale BSV



et ses annexes [EN CLIQUANT ICI](#).

## Datura stramoine Datura stramonium

### Taxonomie

Nom scientifique actuel : *Datura stramonium* L., 1753.

Classe : Dicotylédones – Ordre : Solanales. Famille : Solanaceae.

Genre : *Datura* - Espèce : *stramonium* - Code OEPP: [DATST].

Noms vernaculaires : Pomme épineuse, chasse taupes, herbe des sorciers.



## Informations diverses

# Concours Jardiner Autrement

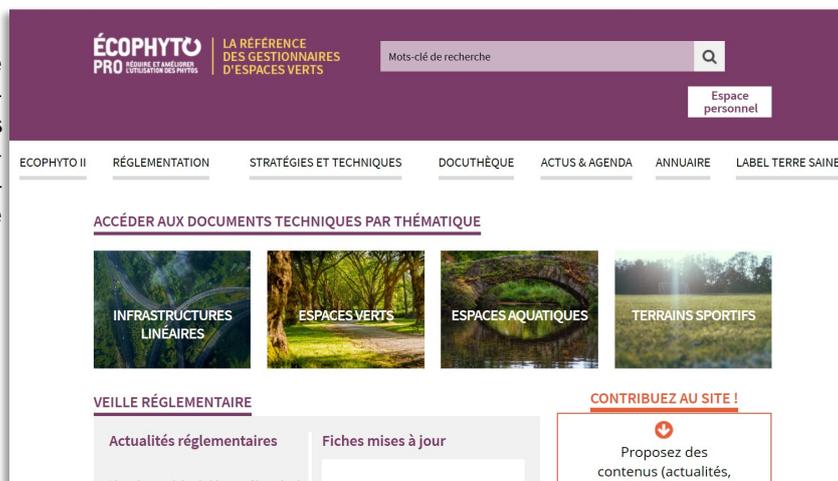
### Informations

En cliquant sur la vignette.



# Portail ECOPHYTO JEVI PRO

Dans le cadre du plan Ecophyto en JEVI Pro, un site internet réunit les références et connaissances disponibles pour sensibiliser les **professionnels** des JEVI et leur permettre de faire évoluer leurs pratiques vers une réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires. Vous pouvez accéder à ce site via le lien suivant [www.ecophyto-pro.fr](http://www.ecophyto-pro.fr)



# Site internet : Jardiner Autrement

Un site internet réunit les références et connaissances disponibles pour sensibiliser les **Jardiniers amateurs** et leur permettre de faire évoluer leurs pratiques. Vous pouvez accéder à ce site via le lien suivant [www.jardiner-autrement.fr/](http://www.jardiner-autrement.fr/).



## RÉSEAU DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE 2025 PAYS DE LA LOIRE

**Rédacteur :** Francine GASTINEL - Polleniz - [bsv.jevi@polleniz.fr](mailto:bsv.jevi@polleniz.fr)

**Groupe technique restreint :** DRAAF Pays de la Loire - Polleniz - Animatrice inter-filières - Jardiniers amateurs



**Observateurs :** POLLENIZ, ONF, services espaces verts des villes de CHEMILLE EN ANJOU, LAVAL, LES SABLES D'OLONNES, MAYENNE, SAINT HILAIRE DE RIEZ, TALMONT SAINT HILAIRE, Les jardins de William CHRISTIE, jardiniers amateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La DRAAF PDL se dégage donc de toute responsabilité quant aux décisions prises par les gestionnaires pour la protection de leurs végétaux et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.